

*Vive la
rentrée*



BRUGELETTE MAGAZINE

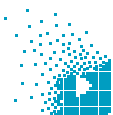
SEPTEMBRE
2023
N°07



Bulletin
Communal
d'Informations



Attre | Brugelette | Cambron-Casteau | Gages | Mévergnies-lez-Lens



LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

✉ En charge de l'administration générale, des finances, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.

✉ bourgmestre@brugelette.be ☎ 0495 213 516

SOMMAIRE

3

Élections 2024 :
Appel à volontaires

6

La Toussaint approche

8

Nouvelle saison culturelle
de l'Envol

11

A la recherche d'activités
extrascolaire ?

14

Nouveaux logements
d'insertion

L'Edito du Bourgmestre

Chers concitoyens,

Les températures font comme « les montagnes russes » – tantôt hautes, tantôt basses, annonçant les brumes matinales de septembre. Soyons cependant satisfaits d'échapper à ces grandes catastrophes, qu'elles soient dues aux températures excessives, aux ouragans ou encore aux incendies.

Les moissons qui avaient été retardées par la pluie sont maintenant engrangées et nos agriculteurs pensent déjà à l'arrachage des pommes de terre, des betteraves ou encore à l'ensilage du maïs. Usagers de la route, soyons vigilants pour adapter notre vitesse, mais aussi tolérants à l'égard des travailleurs de la terre qui ne manqueront pas d'emprunter non seulement nos petites routes de campagne, mais aussi des voiries plus importantes. Je sais cependant que nous pouvons compter sur eux pour assurer un minimum de nettoyage de ces voiries.

Septembre signifie pour beaucoup d'entre nous la fin des vacances ; pour celles et ceux qui ont pu en profiter, j'espère qu'elles auront été bénéfiques. Quoiqu'il en soit, je suis certain que le généreux soleil que nous connaissons vous permettra de faire le plein de vitamines en ce mois de septembre pour affronter l'hiver en bonne condition.

L'heure de la rentrée scolaire a aussi rappelé tous nos étudiants, grands et petits, sur les bancs de l'école. Je leur souhaite plein de nouveaux apprentissages et de nouvelles expériences aux côtés de leurs enseignant(e)s qui auront certainement gardé tout leur dynamisme, toute leur motivation dans la poursuite des nouveaux projets concoctés par l'équipe éducative.

Le Bourgmestre,
A. Desmarlières

Les services communaux à votre disposition

- Population/Etat civil : 068/45.73.31
- Travaux : 068/45.73.38
- Constatateur : 068/45.73.36 ou 0474/66.47.87
- Agriculture : 068/45.73.11
- Sports/Jeunesse : 068/45.73.08
- Personnel : 068/45.73.18
- Finances : 068/45.73.12 ou 35
- Receveur régional : 068/45.73.34
- Direction Générale : 068/45.73.09
- Secrétariat Général : 068/45.73.07
- Marchés Publics : 068/45.73.19
- Mobilité/Urbanisme : 068/45.73.10
- Logement : 068/45.73.15
- Locations : 068/45.73.33
- Enseignement : 068/45.73.06
- Bien-être animal : 068/45.73.16
- AES (Garderies) et PCS : 068/45.73.13



Fermé

Jours de fermeture de l'Administration communale

Nous vous informons que votre Administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- ▶ Lundi 11 septembre (Lundi de la ducasse des Montils)
- ▶ Mercredi 27 septembre (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- ▶ Mercredi 1^{er} novembre (Toussaint)
- ▶ Jeudi 2 novembre (Fête des morts)
- ▶ Vendredi 3 novembre (Pont)
- ▶ Samedi 11 novembre (Armistice)
- ▶ Mercredi 15 novembre (Fête du Roi)
- ▶ Lundi 25 décembre (Noël)
- ▶ Mardi 26 décembre (Lendemain de Noël)

Sécurité aux abords des écoles

La rentrée est là... Une occasion de réviser les bases élémentaires du Code de la route.



Aux abords des écoles, comme dans d'autres lieux, il est strictement interdit de s'arrêter (quelques instants) et de se stationner

- ▶ Sur les trottoirs (ou accotement en saillie en agglomération)
- ▶ Sur les pistes cyclables
- ▶ Sur les passages pour piétons
- ▶ Sur des îlots directionnels

Respectons la place de chacun sur la voie publique.

Notre zone de police sera particulièrement vigilante à faire respecter cette réglementation afin de protéger vos enfants !



Focus sur les commerces brugelettois

Soutenir les indépendants de Brugelette en mettant leur commerce en valeur... Dans cette édition, nous revenons sur l'Institut Chrysanelle qui a étoffé son panel d'activités par un espace coaching, nommé Sérendipity.

Si vous avez besoin de faire le point sur votre situation actuelle, qu'un blocage vous empêche d'avancer, ou si des questions récurrentes vous taraudent, un coaching de vie pourra être mis en place. Des coachings scolaires sont également proposés.

En outre, l'espace Chrysanelle propose des soins qui font appel à une méthode basée sur la philosophie chinoise : la loi des 5 éléments, l'emploi de différentes argiles et synergies d'huiles essentielles, la chromothérapie, le drainage lympho-énergétique, ...

→ **Plus d'infos et prise de rendez-vous**

Christine DATH : 068 454 567 – 0474 363 173

– chrysanelle@live.fr – www.chrysanelle.be

Rue Passe-Tout-Outre, 8 – 7941 Attré

f : chrysanelle Attré



Elections 2024 : Appel à volontaires

Les élections approchent à grands pas ! Deux dates à retenir d'ores et déjà : le dimanche 9 juin 2024 (élections européennes, fédérales et régionales) et le dimanche 13 octobre 2024 (élections provinciales et communales).

Les préparatifs commencent en cherchant des volontaires pour constituer les bureaux (de votes et de dépouillements).

→ **Intéressés ?** Prenez contact avec le service Etat civil au 068 457 331 ou etatcivil@brugellette.be





LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN

Didier STREBELLE

- En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.
- strebellé.di@skynet.be ☎ 0473 756 689

Fruits et légumes brugelettois

Consommez local à Brugelette, grâce à « Normalement Atypik », activité maraîchère développée il y a deux ans au Chemin de Frézégnes, 1.

Ses atouts :

- Production de fruits et légumes frais dans le respect du rythme de la nature, et ce, de façon durable.
- Produits sains et de saison, sortant de l'ordinaire, qui ont du goût.

- Conservation et maximisation de tout le potentiel de la biodiversité.
- Prix raisonnable.

Lieu et horaire

- Chemin de Frézégnes 1, 7940 Brugelette

- Les jeudis de 15 h à 19 h et les dimanches de 10 h à 15 h.
- Possibilité de retirer les commandes sur rendez-vous : normalement.atypik@gmail.com
- Facebook : Normalement Atypik



A nos amis passionnés de jardins

Le Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette présente ses conférences pour le 3^e trimestre de l'année.

- Le 20 octobre : Le retour des agrumes au jardin, par M. Paolo TAORMINA
- Le 17 novembre : Quels sont les besoins des plantes de nos jardins, par M^{me} Jenny DUPONT
- Le 15 décembre : Comment améliorer la production au jardin, par M. Michel BIERNA

Une tombola est organisée lors de toutes les conférences.

- Tombola gratuite de la Toussaint : chrysanthèmes, bruyères, ...
- Tombola gratuite de novembre : pommes de terre, poireaux, chou, fleurs, ...
- Grande tombola de fin d'année (payante) : fleurs, pintades, cougnosles, vins, ...)

Lieu

- Café Le XIII, Grand Place 3, 7940 Brugelette

➔ Infos et inscriptions (renouvellement des cotisations en décembre)

- Pierre LIZON, Président – 0478 263 826 – lizon.pierre@skynet.be
- Ghislain FOUREZ, Secrétaire – 0477 232 911 – ghislain.fourez@skynet.be



Propriétaire d'un plan d'eau, d'une mare ou d'un étang ?

Les Contrats Rivière de Wallonie ont été missionnés pour inventorier un maximum de plans d'eau, afin d'y déceler la présence éventuelle de plantes exotiques envahissantes.

Le Contrat Rivière Dendre lance un appel aux citoyens désirant participer à cette campagne.

Les plantes exotiques envahissantes, souvent méconnues du grand public, sont dotées d'un pouvoir de croissance exceptionnel et peuvent porter préjudice à la faune et à la flore indigènes de votre plan d'eau. Leur propagation peut devenir rapidement incontrôlable et étouffer votre milieu aquatique.

Si vous vous interrogez sur l'identification des plantes qui se développent au sein de votre plan d'eau, ou si vous souhaitez bénéficier gratuitement de l'inventaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Contrat Rivière Dendre

➔ Plus d'infos

Coralie HUBERTY – 0486 798 505 – coralie.huberty@contratriveriedendre.be

Photos © Contrat de Rivière Senn



Déjà 45 ans de jumelage !

Durant le week-end du 15 et 16 juillet, ont eu lieu les cérémonies du 45^e anniversaire du jumelage entre Brugelette et Avon-les-Roches (en Touraine)

Le programme de ce week-end a été riche en activités et en amusement avec, comme toujours, un accueil chaleureux des petits Brugelettois par les Avonnais.

En 2024, ce sont les Brugelettois qui recevront, à leur tour, les Avonnais pour célébrer ce 45^e anniversaire sur notre territoire.

D'ores et déjà, un appel à volontaires est lancé aux habitants de Brugelette qui souhaitent participer à l'accueil et/ou l'hébergement des jumelés en 2024. Le rendez-vous est donné durant les grandes vacances de l'année à venir (dates à préciser).

Les jeunes, les familles et les moins jeunes sont réellement les bienvenus pour réfléchir au programme d'activités à proposer

à nos amis Français pour 2024. C'est aussi, l'occasion de continuer à tisser des liens d'amitié et d'amusement autour de bons apéros !

Si vous êtes friands de rencontres et d'échanges socio-culturels, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de jumelage « Le Bruchavon » en contactant M. Didier STREBELLE, Echevin du jumelage.



La Nuit de l'Obscurité

Le 14 octobre prochain sera organisé, en Belgique, la 16^e Nuit de l'Obscurité.

Cet événement incontournable, porté par l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ASCEN), vise à sensibiliser le grand public pour lutter contre la pollution lumineuse et la production inutile de CO₂ qu'elle provoque. L'excès de lumière pendant la nuit impacte l'environnement nocturne et notre santé :

- ▶ Qualité de sommeil perturbée
- ▶ Effets négatifs sur la faune (chouettes éblouies, oiseaux migrateurs déboussolés, rythme des chauve-souris perturbé).

Brugelette fait déjà partie des communes qui pratiquent l'extinction nocturne une partie de la nuit. Mais pour la Nuit de l'Obscurité de ce 14 octobre, nous aimerions vous inviter à profiter des charmes de la nuit, en observant les étoiles, en soupant aux chandelles ou en prenant part à l'une des activités organisées dans le pays : balades contées et « nature », grimpe d'arbres, dégustation de chocolats à l'aveugle, expositions et conférences sur la faune nocturne, ...

➔ Plus d'infos :

<http://www.ascen.be/no/index.htm>



Adoptons des comportements plus civiques !

Les bulles à vêtements ne sont pas des poubelles ! Notre Agent Constatateur observe, bien trop souvent, des dépôts clandestins aux abords de ces bulles.

Ces dépôts inopportuns sont, rappelons-le, passibles d'amendes administratives pouvant s'élever jusqu'à 250€. Mettez vos vêtements dans des sacs. Et si la bulle est remplie, ne les laissez pas hors de celle-ci. Demandez plutôt une vidange en téléphonant au numéro inscrit sur la bulle.

[Comment faire un don efficace ?](#)



- ▶ Vêtements propres
- ▶ Maroquinerie (sacs, portefeuilles...)
- ▶ Chaussures liées par paires
- ▶ Lingerie
- ▶ Linge de maison



- ▶ Déchets
- ▶ Vêtements déchirés, sales ou mouillés
- ▶ Chiffons
- ▶ Chaussures dépareillées



Rappel des règles de base à respecter dans les cimetières

A l'occasion de la Toussaint, tous travaux dans les cimetières (nettoyage, désherbage, placement ou enlèvement de signes indicatifs de sépultures...) seront interdits du dimanche 28 octobre jusqu'au dimanche 5 novembre 2023 inclus.

Voici quelques extraits du Règlement d'ordre intérieur des cimetières du 27/02/2020 :

- ▶ **Article 9 :** Sont interdits dans les cimetières communaux tous actes de nature à perturber l'ordre, troubler le recueillement des familles et des visiteurs ou portant atteinte au repos des défunts.
- ▶ **Article 10 :** Il est notamment interdit :
 - ▶ de se trouver à l'intérieur du cimetière en dehors des heures d'ouverture
 - ▶ d'escalader les murs de l'enceinte du cimetière, grille d'entrée ou clôtures ;
 - ▶ d'entrer dans le cimetière avec des objets autres que ceux destinés aux tombes ;
 - ▶ d'emporter tout objet servant d'ornement aux sépultures sans en aviser le personnel communal ;
 - ▶ d'endommager les sépultures, les plantes et les biens du cimetière ;
 - ▶ d'entraver de quelque manière que ce soit les services funèbres et/ou les travaux communaux ;
 - ▶ de se livrer à des prises de vue sans autorisation du collège communal ;
 - ▶ d'apposer des affiches ou des inscriptions tant sur les sépultures que sur les infrastructures des cimetières, sauf

dans les cas prévus par le décret ou par ordonnance de police ;

- ▶ d'offrir en vente des marchandises, de procéder à des offres de services ou d'effectuer quelque démarche publicitaire ou de propagande que ce soit ;
- ▶ de déposer des déchets de toutes sortes dans l'enceinte des cimetières et à proximité de ceux-ci.
- ▶ **Article 11 :** L'entrée des cimetières communaux est interdite ;
 - aux personnes en état d'ivresse ;
 - aux enfants âgés de moins de 12 ans non accompagnés d'une personne adulte,
 - aux personnes dont la tenue ou le comportement sont contraires à la décence.

Il est interdit d'entrer dans le cimetière avec un animal de compagnie. Exception faite pour les personnes à mobilité réduite ou les chiens policiers.

- ▶ **Article 12 :** L'administration communale n'est pas responsable des vols ou dégradations qui sont commis par des tiers dans l'enceinte des cimetières.
- ▶ **Article 104 :** Le défaut d'entretien est établi lorsque la sépulture est, de façon permanente, non entretenue, délabrée, effondrée, en ruine ou dépourvue

des signes indicatifs de sépulture exigés, (nom, prénom, ...)

- ▶ **Article 105 :** Le défaut d'entretien est constaté auprès du Bourgmestre qui décidera d'afficher cet état sur la sépulture pendant 1 an. Passé ce délai et sans réaction des ayants-droits, la sépulture redevient propriété de la commune.
- ▶ **Article 108 :** L'entretien d'une tombe est laissé à l'initiative de toute personne intéressée. Cependant, il est demandé de respecté l'environnement et de ne pas utiliser de produits chimiques, corrosifs.
- ▶ **Article 109 :** Les plantations ne peuvent être faites qu'à l'intérieur de la surface affectée à la sépulture de manière à ne pas empiéter sur les tombes voisines ni sur l'allée permettant l'accès aux autres sépultures et ne pas dépasser 40 cm de haut.
- ▶ **Article 110 :** Les fleurs naturelles ou artificielles sont interdites en bordures de columbarium.

Cependant, lors d'un décès récent ou de la Toussaint, elles sont tolérées et seront alors retirées par le Préposé communal au cimetière en fonction des nécessités. »

La police demande également de ne pas laisser d'objet de valeur dans votre voiture lorsque vous vous rendez au cimetière.



LES ACTIONS DE LA 2^E ÉCHEVINE

Martine SCULIER

➤ En charge de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, des classes moyennes et du culte.

✉ pharmacie.sculier@skynet.be ☎ 0477 237 775



Rentrée ClassContact – Enfants malades

Depuis 2006, l'asbl ClassContact, active en Fédération Wallonie-Bruxelles, connecte les enfants malades de longue durée à leur classe, en fournissant gratuitement l'équipement informatique ainsi que les connexions Internet nécessaires, que ce soit à domicile ou à l'hôpital lorsque l'enfant est hospitalisé.



Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

Cette mise en place se fait également dans les classes maternelles, primaires ou secondaires (général, technique et professionnelle). En outre, une permanence est disponible pour résoudre tout problème technique et soutenir les équipes dans l'utilisation de ce système.

Conditions

- ▶ Durée d'absence justifiée pour raison médicale auprès de l'école (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, phobies scolaires, maladies psychologiques, handicaps, adolescentes enceintes), estimée à minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire.
- ▶ Faire appel à ClassContact dès que l'absence est connue : www.classcontact.be dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

➔ Plus d'infos : 02 726 40 55
– contact@classcontact.be

Participez à l'action #bakewithlove

Ce 21 septembre est lancée la campagne #bakewithlove, par la Fondation Stop Alzheimer.

Cette initiative consiste à donner, par le biais d'une recette, une tâche et des consignes précises aux patients pour maintenir leur mémoire procédurale et leurs capacités ce qui favorise les interactions et renforce l'estime de soi.

Il s'agit, de ce fait, d'une action solidaire et bénéfique pour les patients et les générations futures puisqu'au terme des ateliers, les réalisations sont vendues au profit de la recherche visant à prévenir, guérir et soigner la maladie d'Alzheimer et les formes de démences apparentées.

Comment participer ?

- ▶ Vendez vos cupcakes-maison à votre entourage.
- ▶ Versez vos bénéfices sur le compte BE83 0017 5620 5915 au nom de la Fondation Stop Alzheimer (communication cupcakes 2023).

L'an passé, la campagne a permis de récolter plus de 36.000 € qui ont financé en partie le projet de l'Isabelle SIMOES LOUREIRO (Umons) visant à développer de nouvelles stratégies de soin pour stimuler le langage des patients (soins actuellement testés en maison de repos).



➔ Plus d'infos :

- ▶ Brochures informatives à commander gratuitement par mail à info@stopalzheimers.be
- ▶ Web : www.stopalzheimers.be



La maladie de Parkinson s'est invitée chez toi ?

L'antenne athoise de l'Association Parkinson « Park'Ath » peut t'aider à ne pas te laisser envahir par la maladie, au point de t'isoler de la société.

Différentes activités distrayantes sont organisées pour rassembler patients et proches :

- ▶ Ping-pong, marche, cuisine, décoration florale, visites « nature » ou culturelles, marché de Noël ...
- ▶ Cours de gym et de Tai-Shi adaptés (chaque semaine)
- ▶ Conférences sur la maladie, présentation de livres et de revues sur les aides matérielles et financières possibles

➔ **Plus d'infos**

Françoise FOU CART : 068 570 031 ou 0496 752 147 – francoisefoucarts@yahoo.fr



Nouvelle saison culturelle de l'Envol

Cette année encore des activités riches et diversifiées à destination de tout public.

- ▶ **27.09** : La Montagne (dès 5 ans)
Découvre en direct le parcours semé d'embûches que rencontrent les artistes lorsqu'il s'agit de créer un spectacle.
- ▶ **21.10** : Journée familiale à Attré
Assiste aux spectacles jeunes publics de l'Envol (Et les 7 nains + Les 3 petits cochons), découvre les jeux en bois de la Maison des Jeunes et profite de la lecture d'un conte de la Bibliothèque de Brugelette, sans compter bien d'autres surprises ...

Toute l'année : Ateliers créatifs

Les mercredis à Chièvres

14 h - 15 h 30 : Aventure créative (dès 8 ans)
Plonge dans un univers créatif avec Charlotte avec qui tu expérimenteras les arts plastiques sous toutes leurs formes. Dessin, peinture, collage n'auront plus aucun secret pour toi !

18 h - 20 h : Tricot & crochet

Apprends à réaliser tes propres vêtements et accessoires (lecture d'un patron, points ajourés, tricot nordique ou à aiguilles circulaires).

Les samedis à Ladeuze

14 h - 15 h 30 : Théâtre enfant (8-12 ans)
Viens développer tes compétences en expression scénique et en improvisation.

➔ **Infos et réservations :**

info@cclenvol.be – 068 657 582



Les ateliers culinaires du PCS : c'est parti !

Le projet a démarré avec « La courgette dans tous ses états » le 1er juillet et la lactofermentation, le 5 août.

Lors du 1^{er} atelier, les participants ont rivalisé d'imagination : mousse, gâteau roulé, tarte, papeton, cake salé ou sucré. Après une dégustation dans une ambiance bon enfant, chacun a pu repartir avec un livret comprenant une bonne dizaine de recettes mettant la courgette à l'honneur.

Le 2^e atelier apprenait aux participants à réaliser des bocaux de conservation selon une technique ancestrale de conservation des aliments, sous les conseils avisés de M. Luc BRONCHART (Brugelette en Transition).

Ne tardez plus à vous inscrire aux prochains ateliers :
068 457 313 ou pcs-aes@brugelette.be



2 places vacantes :

- **Le 7 octobre** : les fruits à coque, une alternative saine et gourmande
- **Le 18 novembre** : recettes anti-gaspi autour des fruits et légumes d'automne

Liste d'attente (atelier complet) :

- **Le 2 décembre** : des cadeaux de Fêtes « homemade » et anti-gaspi



Une exposition d'art à Brugelette

Le Cloître du couvent des Carmes accueille l'exposition « Symphonie » de Michel JAMSIN. Ce dernier nous explique le sens de cette appellation.



Baignade 80 cm x 100 Acrylique sur toile 2023

En 60 ans de pratique artistique (52 ans à Brugelette), diverses ambiances picturales se sont succédé dans ses œuvres dont les sujets sont surtout des humains et des animaux familiers. Au gré du temps, le traitement des matières, des couleurs, de la composition varie selon de nouvelles sensibilités.

L'exposition montre des œuvres récentes, peintures, dessins, sculptures en céramique, regroupées selon leur ambiance. Ainsi, en déambulant dans le cloître lumineux et récemment restauré, le visiteur éprouve une somme d'émotions différentes. Comme à l'écoute d'une symphonie composée de plusieurs mouvements lents ou rapides, joyeux ou mélancoliques.

Ainsi va la vie aussi, empreinte de sentiments variés et successifs, au fil des découvertes, des rencontres, des expériences et du temps qui passe.

**Entrée gratuite de 15 à 20 h,
rue des Carmes 6 à Brugelette**

- Les samedis 23 et 30 septembre, 7 et 14 octobre
- Les dimanches 24 septembre, 1^{er} octobre, 8 et 15 octobre
- Sur rendez-vous (Michel JAMSIN, 068 454 547)



Face à face 120 x 120 Acrylique sur toile 2021



LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

➤ En charge du sport, de la jeunesse, du personnel, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.

✉ hubeau.jh@gmail.com ☎ 0475 243 808

Viens t'initier au judo !

Le Royal Judo-Club brugelettois a ouvert sa nouvelle saison sportive le 1^{er} septembre dernier.

Si tu souhaites t'inscrire pour la saison 2023-2024, c'est encore possible : celles-ci étant acceptées tout au long de la saison, après deux essais gratuits avec prêt du judogi.

Horaire

Mercredi & vendredi

17 h 30 – 19 h 00 (5 à 12 ans)

19 h 00 – 20 h 30 (ado & adultes)

➔ Infos et inscriptions

► 0494 816 581 – info@jcbrugelettois.be

► Salle Omnisports, Avenue Gabrielle Petit
6 à 7940 Brugelette

Été solidaire 2023 : une commune plus propre, un hôtel à insectes et un parcours découverte



Cette année encore, l'opération Été solidaire et la Maison des jeunes « Les Chardons », ont permis d'œuvrer pendant 10 jours à l'amélioration du bien-être au sein de notre commune grâce à l'aide de Louis, Emma, Lael, Coline, Lucas et Kiara.



En effet, l'équipe d'Été solidaire a participé à l'entretien des espaces publics de l'entité à travers l'entretien des structures sportives dans le Parc communal, la mise en peinture de bancs publics ou encore le ramassage des déchets dans les villages. A cela, s'ajoute deux grands projets qui ont animé l'équipe durant ces deux semaines : la confection d'un hôtel à insectes et l'élaboration d'un parcours découverte via des QR codes.

L'hôtel à insectes :

Adossé au panneau informatif situé aux abords des terrains de pétanque du Parc communal, cet hôtel à insectes a été conçu à l'aide de palettes et de matériaux de récupération. Véritable gîte pour nos pollinisateurs, cette installation permet de renforcer la biodiversité.

Le parcours découverte :

Une partie des jeunes ont travaillé sur un parcours découverte de 8,5 km à destination de la population. Au départ de la Maison des jeunes, 12 QR codes vous guideront à travers Brugelette, Mévergnies et Attre pour en découvrir les petits secrets. Vous pouvez découvrir ce projet original grâce au reportage vidéo effectué par No-télé et disponible sur notre Page Facebook.

La Babillarde – Offre d'emploi

Vous aimez travailler avec les tous petits ?

Vous souhaitez participer à leur développement et à leur épanouissement ? Vous disposez d'un espace d'accueil chaleureux et sécurisé au sein de votre domicile ? Devenez accueillante salariée à domicile pour la Babillarde !

Faites parvenir votre CV et/ou contactez la Babillarde : emylle.as@lababillarde.be – 068 284 270



Vous êtes à la recherche d'activités extrascolaires

A l'occasion de cette nouvelle année scolaire, le service Accueil Temps Libre propose différentes activités pour les enfants, les ados et même pour les adultes. De quoi vous occuper pendant la mauvaise saison.

➔ **Informations et inscriptions : 068 457 308 ou jeunesse@brugelette.be**

• Des ateliers djembé de 4 à 99 ans



Initiez-vous au djembé avec vos enfants, sous l'œil attentif de M. THAON, batteur passionné depuis 25 ans, qui vous fera voyager chaque semaine durant une heure, avec ses rythmes endiablés.

Salle d'Avon-les-Roches, Square Maurice Sébastien (Gare de Brugelette)
Les lundis

- ▶ De 16 h 30 à 17 h 30 (4 à 7 ans)
- ▶ De 17 h 30 à 18 h 30 (8 à 12 ans)
- ▶ De 18 h 30 à 19 h 30 (ado et adultes).

• Des ateliers nature de 4 à 11 ans

Au rythme des saisons, ces ateliers ludiques emmèneront vos enfants à la découverte de la nature. Aurore, alias « Camomille », enseignante formée à l'école du dehors, leur fera vivre des moments d'exploration active pour découvrir la nature sous toutes ses coutures.

Parc communal de Brugelette

Les mardis

- ▶ De 16 h 30 à 18 h 00 (8 à 11 ans)

Les mercredis

- ▶ De 14 h 30 à 16 h 00 (4 à 7 ans)

4 €/Atelier



• Des ateliers artistiques de 5 à 12 ans



Si votre enfant a une âme d'artiste, ou tout simplement si vous cherchez une activité lui permettant de développer sa créativité et de stimuler son imaginaire, ces ateliers animés par Dominique DECLERCK, emmèneront vos enfants à la découverte de différentes techniques artistiques : gravure, peinture, pastel, papier mâché, ...

Salle d'Avon-les-Roches, Square Maurice Sébastien (Gare de Brugelette)

Les mercredis

- ▶ De 16 h 30 à 18 h 00 (5 à 12 ans)

Ça bouge à la Fanfare l'Avenir

Nous avons la chance d'être au cœur d'une région où le folklore et la musique sont des valeurs culturelles fortes.

Actrice dans ce paysage, la Fanfare l'Avenir de Brugelette a la volonté de participer davantage aux différents cortèges et animations de rues.

A cet effet, le poste de cheffe de sorties a naturellement été confié à Gaëlle LAMBOTTE, musicienne de talent formée à l'académie d'Ath et membre de la fanfare locale, soutenue par son Directeur Musical, Henri FONTAINE, qui assure la préparation et la direction des concerts.

Vous avez d'ailleurs certainement dû croiser la Fanfare l'Avenir, le 10 septembre dernier à la Ducasse des Montils ainsi que le 17 septembre à la Sainte Sybille à Gages et à la Ducasse d'Ormeignies ainsi qu'à la Ducasse de Mévergnies.

En outre, si vous avez un brin de fibre artistique à développer ou des idées d'ani-

mations musicales, n'hésitez pas à vous faire connaître : il n'est jamais trop tard pour prendre contact.

Local

- ▶ Rue de la Sucrierie 16 à Brugelette

➔ Plus d'infos

- ▶ Cindy VERSET, Présidente : 0472 682 353
- ▶ Olivier DASSONVILLE, Vice-président : 0495 366 981
- ▶ fanfarelavenirdebrugelette@hotmail.com



Les aînés de Brugelette

L'association présente leurs activités du 4^e trimestre, réservées aux personnes de 55 ans et plus.

- ▶ 17 octobre et 21 novembre, de 14 h à 18 h : jeux divers, cartes, tricot, bingo
- ▶ 17 décembre, de 15 h à 20 h : goûter des Aînés (4 €/entrée)

Local

- ▶ Les Ecuries du Parc, Chemin du Cadet à Brugelette

➔ Infos et inscriptions

- ▶ Monique FOCQ : 0498 577 004 – monique.focq@hotmail.com
- ▶ Paiement sur le compte BE62 3631 5614 3031



Jouons pour un avenir numérique plus responsable

Le jeu « Influence », lancé ce mois-ci, par le collectif des Centres de Jeunes de la Wallonie picarde (CJ Wapi) informe les 12-26 ans sur la pollution cachée du web et les impacts écologiques qui en découlent.

Envoyer un mail, regarder une vidéo en streaming, rechercher et acheter en ligne, consulter Facebook ou Instagram, et utiliser le matériel associé sont des petits gestes quotidiens qui semblent anecdotiques et sans conséquence. Et pourtant, chacun d'entre eux pollue !

Par une approche ludique et originale, le jeu « Influence » va sensibiliser les jeunes à cette thématique, en leur proposant des

actions concrètes, facilement réalisables, qui peuvent faire la différence.

Envie d'en savoir plus ?

- ▶ Infor Jeunes Ath – rue Saint-Martin 8 – 7800 ATH
- ▶ 068 681 970 – 0499 215 090 – info@inforjeunesath.be
- ▶ www.inforjeunesath.be





LES ACTIONS DU CPAS

Raoul ROLIN

En charge de la Présidence du CPAS.

✉ raoulrolin@outlook.be ☎ 0472 370 785



Fonds Social Chauffage



Fonds Social
Chauffage

En cette rentrée 2023, pour ceux qui anticipent déjà le retour de températures « plus modestes », voici les conditions pour bénéficier d'une allocation de chauffage.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- ▶ Le gasoil de chauffage
- ▶ Le pétrole lampant (type c)
- ▶ Le gaz propane en vrac

Vous appartenez à une de ces catégories :

- ▶ **1^{re} catégorie :**
Bénéficiaires de l'Intervention Majorée de l'assurance maladie invalidité (ancien VIPO ou omnio) + revenu qui remplit les conditions de la 2^e catégorie.
- ▶ **2^e catégorie :**
Ménages à faibles revenus
Le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage doit être inférieur ou égal à 23.383,50 euros majorés de 4.327,00 euros par personne à charge.
- ▶ **3^e catégorie :**
Personnes surendettées
Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage :

- ▶ Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 2.000 litres au maximum.

Attention, le Fonds Social Chauffage **n'intervient pas** pour le chauffage au gaz naturel via un réseau urbain, au gaz propane ou gaz butane en bouteille, à l'électricité, aux pellets et au bois de chauffage.

Où, quand et comment introduire votre demande ?

- ▶ Sur rendez-vous : 068 268 770
- ▶ Votre demande devra être introduite au plus tard, 60 jours après la date de votre livraison.

- ▶ Vous devez nous faire parvenir les documents suivants :

1. Une copie de la carte d'identité du demandeur.
2. Une copie de la facture ou du bon de livraison.
3. Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

➔ Plus d'infos

- ▶ <https://www.fondschauffage.be/>



Allocations d'études – Et si vous y aviez droit ?

A l'occasion de cette rentrée, nous invitons nos nombreux étudiants, à examiner leur éventuel droit à une allocation d'étude.



L'obtention d'une allocation d'études est soumise à plusieurs conditions portant sur les revenus du ménage, les revenus cadastraux et les loyers, la nationalité et le cursus éducatif de l'étudiant(e) qui désire bénéficier d'une l'allocation.

Cette bourse d'études est une aide financière qui peut être octroyée aux élèves de l'enseignement secondaire et aux étudiant(es) du supérieur sous certaines conditions.

Les formulaires pour l'année 2023-2024 ainsi que les conditions d'octroi sont disponibles sur le site « allocations-etudes.cfwb.be ». Les demandes peuvent être introduites jusqu'au 31 octobre 2023 maximum.

Pour que votre dossier soit recevable, vous devez disposer, à la date de la demande d'une composition de ménage établie en Belgique.

→ Plus d'infos

- <https://allocations-etudes.cfwb.be/>
- Infor Jeunes Ath : 068 681 970 – 0499 215 090
- info@inforjeunesath.be – www.inforjeunesath.be

Logements d'insertion

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de deux logements d'insertion dans un bâtiment du CPAS situé rue des Déportés 7 à Brugelette.

Ce projet subsidié par la Région wallonne nous permet d'accroître notre offre de logements tout en sauvegardant notre patrimoine. A présent, deux familles avec enfants pourront bénéficier momenta-

nément de ces logements. L'entreprise P.F. construction sise à Houdeng et le bureau d'architecture Arnould-Leroy sis à Vaudignies ont été chargés de l'exécution de ces travaux.

Le chantier a débuté en septembre 2021 et il s'est terminé en juin 2023.



Agence Locale pour l'Emploi de Brugelette

L'ALE est une petite ASBL créée par la Commune qui encourage l'insertion de demandeurs d'emploi en vous proposant leurs services sur l'entité.

Comment devenir travailleur ALE ?

Si vous entrez dans l'une des conditions d'admission suivantes, vous pouvez **vous inscrire à l'ALE** :

- ▶ Être chômeur complet indemnisé (depuis 2 ans pour les moins de 45 ans ou depuis 6 mois pour les 45 ans et plus)
- ▶ Bénéficier d'allocations d'attente depuis 2 ans
- ▶ Être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale octroyé par le CPAS

Vous serez couvert par une assurance et travaillerez, tout en bénéficiant de nombreux avantages :

- ▶ Proximité du domicile, horaires flexibles
- ▶ Maintien de vos allocations
- ▶ Complément de revenus
- ▶ Intervention dans vos frais de déplacement
- ▶ Retenue d'un élément positif dans votre parcours d'insertion au Forem

Comment faire appel à un travailleur ALE ?

- ▶ Contactez Madame SEGERS par mail (ale@brugelette.be) ou par téléphone au 0498 866 965
- ▶ Indiquez la prestation souhaitée : maçonnerie, menuiserie, plomberie, tapissage, peinture, jardinage, enlèvement d'encombrants, accompagnement de personnes malades ou handicapées, aide à la mobilité ou au ravitaillement, ...
- ▶ Procurez-vous de chèques ALE Sodexo pour rémunérer le prestataire (un chèque ALE par heure prestée ou entamée)

L'ALE vous enverra un candidat à qui vous fournirez des instruments ou du matériel en bon état, afin que le travail soit exécuté dans des conditions convenables, ne compromettant ni la santé ni la sécurité du prestataire.

➔ Plus d'infos

- ▶ Agence Locale pour l'Emploi – Rue des Déportés 3/2 – 7940 Brugelette, les lundis de 9 h à 16 h
- ▶ Corine SEGERS : 0498 866 965 (les lundis et vendredis uniquement) – ale@brugelette.be
- ▶ www.brugelette.be/economie/emploi/ale



Osez les langues !

Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez améliorer vos compétences linguistiques ?

Connaître une autre langue, c'est un atout incontestable sur votre C.V. pour décrocher un job.

Modules collectifs, cours à distance, immersions linguistiques ou stages en entreprise, de nombreuses formules existent et des bourses sont disponibles.

Évaluez votre niveau en langues sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues (A0, A1, A2, B1, B2, C1 ou C2) via trois outils :

- ▶ Le questionnaire d'auto-évaluation en ligne sur leforem.be
- ▶ Le test ELAO dans un centre du Forem ou en ligne, avec une partie informatisée et un entretien en vue d'établir un parcours de formation.
- ▶ Le test Wallangues en ligne pour apprendre ensuite à votre rythme, de chez vous.

Une mise en pratique dans une autre région ou pays est aussi possible via une

immersion en école de langues ou en entreprise.

➔ Plus d'infos

- ▶ Maison de l'Emploi Ath/Brugelette/Chièvres, Rue de la Station, 47 (1^{er} étage) à 7800 Ath
- ▶ 068 269 220 – maisondelemploi.ath@forem.be
- ▶ www.leforem.be (découvrez-y la liste des formations pour chaque langue)



➤ Activités récurrentes

Accueil pour les jeunes à partir de 12 ans :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
15 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 12 h 30 – 18 h 30

Samedi : 14 h 30 – 18 h 30

Maison des jeunes « Les Chardons »
Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette
Web : www.leschardons.net

Facebook : Mj Les Chardons Instagram : @mjleschardons

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Ateliers de la Maison des jeunes « Les Chardons » :

- ▶ Atelier fitness
(Les lundis de 19 h 00 à 20 h 00)
- ▶ Jeux en bois
(Les lundis de 16 h 30 à 18 h 00)
- ▶ Soupe toi-même
(Les mardis de 16 h 30 à 17 h 30)
- ▶ Projet logo
(Les mardis de 16 h 30 à 18 h 00)
- ▶ Mini-foot
(Les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00)
- ▶ DJ
(Les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00)
- ▶ Meeple Box
(Les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00)
- ▶ Les créatives
(Les mercredis de 16 h 30 à 18 h 00)
- ▶ A vos mines
(Les jeudis de 16 h 30 à 18 h 00)
- ▶ Soirées à Thèmes
(Les vendredis de 18 h 00 à 20 h 00)

Ateliers accessibles dès 10 ans
Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Marché hebdomadaire

Tous les mardis de 8 h à 12 h
Grand Place de Brugelette

Patro Saint-Martin d'Attre

Tous les dimanches de 14 h à 17 h 30
Place Maurice Sébastien, 6 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 0492 059 406**

➤ Festivités à venir

Maison des jeunes « Les Chardons »

Agenda des activités

(en dehors des ateliers) :

- ▶ **Vendredi 29 septembre 2023 :** Musique
Electro par ordinateur
- ▶ **Samedi 30 septembre 2023 :**
Passé à la maison 2023 (portes ouvertes
des MJ)
- ▶ **Samedi 21 octobre 2023 :**
Jogging de Brugelette (en matinée)
- ▶ **Samedi 21 octobre 2023 :**
Journée des familles (CC Envol)

Agenda des vacances Toussaint :

- ▶ **Lundi 23 octobre 2023 :** Walibi
- ▶ **Mardi 24 et mercredi 25 octobre 2023 :**
Nuit gaming
- ▶ **Jeudi 26 octobre et vendredi 27
octobre 2023 :** Boîtes à livres avec le
rebound (Centre Ste Gertrude)
- ▶ **Lundi 30 octobre et mardi 31 octobre
2023 :** Journées culinaires et dessins
(10 h-16 h)
- ▶ **Jeudi 2 novembre 2023 :** Journée jeux de
société (10 h-16 h)
- ▶ **Vendredi 3 novembre 2023 :** Tournoi
mini-foot CJWapi (toute la journée)

Octobre

Du 5 au 11 octobre 2023

Variété Disney

Parc communal

Samedi 21 octobre 2023

Jogging de Brugelette

Départ à 10 h 00

Parc de Brugelette – Chemin du Cadet

➔ **Contact : 068 454 954**

didier.florkin@leschardons.net

Dimanche 22 octobre 2023

Marche Adepts

Départ vers 6 h 30 – Chemin de Wisbecq

➔ **Contact :**

GR Evasion asbl
gr.evasion@gmail.com

Samedi 28 octobre 2023

Marche de l'horreur

➔ **Contact :**

Mme LAVENNE Charlène
0473 504 552

Novembre

Samedi 11 novembre 2023

Bourse aux jeux et jouets

Ecuries du Château de Gages

➔ **Contact :**

Gages de partage asbl
gagesdepartage@gmail.com

➤ Conseils communaux

- ▶ Jeudi 12 octobre 2023
- ▶ Jeudi 9 novembre 2023
- ▶ Jeudi 30 novembre 2023
- ▶ Jeudi 14 décembre 2023

Quelles sont les dates importantes de notre Centre de lecture ?

**Des lectures gratuites pour les jeunes
lectrices et lecteurs ...** Venez en famille
participez à la « Fête des monstres » qui
amusera les petits **le samedi 28 octobre**
(10 h 00 à 12 h 00) pour raconter des his-
toires terrifiantes, horribles mais amu-
santes ! Venez également participez à
l'animation « Autour du sapin du Père
Noël » **le samedi 23 décembre** (10 h 00
à 12 h 00) pour découvrir des histoires
magiques, tendres et étonnantes !

Pour les horaires d'ouverture, rien ne
change : le samedi de 10 h 00 à 12 h 00,

Avenue de l'Église, 21 – 7940 Brugelette ;
bibbrug@hotmail.com

Le samedi 21 octobre, le Centre culturel
« L'Envol » en collaboration avec le Centre de
lecture de Brugelette propose une journée
familiale autour des contes et légendes.
De plus, un spectacle sera proposé « Les
7 nains et les 3 petits cochons » ainsi que
des lectures de contes et légendes. Les
enfants et les parents pourront également
profiter des jeux de plateaux pour tous !

➔ **Adresse du rdv :**

rue de Saint Ghislain, 16
à 7950 Chièvres.



CENTRE CULTUREL CHIÈVRES BRUGELETTE